

DECRET

D/2010 103 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CABINET DU MINISTRE ET DES
DIRECTEURS NATIONAUX DU MINISTRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu le Communiqué n° 001/CNDD du 23 décembre 2008 portant prise effective du Pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;
- Vu l'Ordonnance N° 006/PRG/CNDD du 29 décembre 2008, portant création d'un poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu les Accords de OUAGADOUGOU en date du 15 janvier 2010, sur la sortie de la crise politique en Guinée ;
- Vu le Décret N°001/D/2010/PRG/CNDD/SG/PRG du 19 janvier 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- Vu le Décret N°D/2010/003/PRG/CNDD/SG/PRG du 03 février 2010, portant restructuration du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- Vu le Décret N°005/PRG/CNDD/SG/2010 du 15 février 2010, portant nomination des Membres du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- Vu les nécessités de service et les Postes Budgétairement autorisés.

Et sur proposition du Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat et avec accord du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

CABINET DU MINISTRE

1) Secrétaire Général

Mme DIABY Oumou FOFANA, Juriste Mle : 210333L
Précédemment Inspectrice au MATAP

2) Chef de Cabinet

Mme Lucrèce CAMARA, confirmée

LES CONSEILLERS

3) Conseiller en construction

Mamadou Madjou DIALLO, précédemment coordinateur
du projet 200 logements

4) Conseiller en Aménagement

DIAKA Mady KABA, Architecte

5) Conseiller Juridique

Mamadouba CAMARA, confirmé

6) Charge de Mission

Damou Rahim SACKO, confirmé

7) Inspecteur Général

Cé Gamy Menako, précédemment Directeur régional de l'habitat
de Faranah

8) Inspectrice Générale Adjointe

Mme Fatoumata BARRY, Confirmée

LES DIRECTEURS NATIONAUX

1) Directeur National du Bureau d'Etudes de Planification et de Stratégie

Dr Bakary KABA, précédemment Directeur Adjoint du Bureau
d'Etudes de Planification et stratégie

2) Directeur National Adjoint du Bureau d'Etudes de Planification et de Stratégie

Sékou Damas TRAORE, précédemment à la DACO

3) Directeur National de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

Dr Sanoussy KONATE, confirmé

4) Directeur National Adjoint de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

El hadj Abdourahame BALDE, confirmé

5) Directeur National des Domaines et du cadastre

Mr Lansana Fatoumata CAMARA, confirmé

- 6) **Directeur National Adjoint des Domaines et du cadastre**
Mr Mamadi KOUROUMA, confirmé
- 7) **Directeur National de l'Architecture et de la Construction**
Mr Nouké KOUROUMA, confirmé
- 8) **Directrice Nationale Adjointe de l'Architecture et de la Construction**
Mariama BANGOURA, confirmée
- 9) **Directeur National du Fond de l'Habitat**
Mamy CAMARA, Juriste, précédemment Directeur Général Adjoint du service de promotion du secteur privé
- 10) **Directeur National Adjoint du fond de l'Habitat**
Mamadouba CONTE, confirmé
- 11) **Directeur National de l'habitat Rural**
Ibrahima KABA, précédemment à l'habitat Préfectoral de Mandiana
- 12) **Directrice Nationale Adjointe de l'habitat Rural**
Emile BALAMOU, précédemment Directeur Régional Adjoint de l'urbanisme de Boké.

DIRECTEURS GENERAUX

- 1) **Directrice Générale du Service de la Promotion du Secteur Privé**
Mme Rougui DRAME, précédemment Directrice du Fonds de l'habitat
- 2) **Directeur Général Adjoint du Service de la Promotion du Secteur Privé**
Moustapha SYLLA, précédemment Directeur National de l'observatoire des villes
- 3) **Directeur Général du service des Archives de la Documentation et de la Communication**
Mamadou DIALLO, confirmé
- 4) **Directeur Général Adjoint du service des Archives de la Documentation et de la Communication**
Paquillé MONEMOU, confirmé
- 5) **Directeur Général de la SONAPI (Société d'Aménagement et de la Promotion Immobilière)**
Yousseuf FOFANA, Ingénieur Génie-Civil
- 6) **Directeur Général Adjoint de la SONAPI (Société d'Aménagement et de la Promotion Immobilière)**
Aly Badara CAMARA, Confirmé

DIRECTEURS REGIONAUX

- 1) **Directrice Régionale de Conakry**
Mme Oumou SARR, confirmée
- 2) **Directeur Régional de Kindia**
Kerfalla TOURE, précédemment Directeur Général de la SONAPI

- 3) **Directeur Régional de Boké**
Ibrahima Sory DIALLO, Confirmé
- 4) **Directeur Régional de Mamou**
Abou CAMARA, confirmé
- 5) **Directeur Régional de Labé**
Mamadouba Mauro CAMARA, précédemment Directeur Général,
Service Secteur Privé
- 6) **Directeur Régional de Kankan**
Mohamed CAMARA, précédemment Directeur Régional de Conakry
- 7) **Directeur Régional de Faranah**
Zao GUILAVOGUI, précédemment Directeur Régional de Conakry
- 8) **Directeur Régional de N'Zérékoré**
Aboubacar Lamine CISSE, confirmé

COORDINATEURS DES PROJETS

- 1) **Coordinateur du Projet 200 logements**
Baba NABE, précédemment en Service à la SONAPI
- 2) **Coordinateur Adjoint du projet 200 logements**
Mamadou Alpha BARRY, précédemment Conseillé Technique
- 3) **Coordinateur PDU3**
Sory KOUYATE, Confirmé

CONSERVATEURS FONCIERS

- 1) **Conservateur Foncier de Conakry**
Aïssatou SOW, Confirmée
- 2) **Conservateur Foncier Adjoint de Conakry**
Seydou DIAWARA, précédemment conservateur foncier à l'Habitat
de Labé
- 3) **Conservateur Foncier de Kindia**
Mr Abrahman CISSOKO, Confirmé
- 4) **Conservateur Fonciers Adjoint de Kindia**
Aboubacar SYLLA, précédemment Directeur Régional de l'Habitat
à Labé
- 5) **Conservateur Foncier de Labé**
Seydou DIAWARA, confirmé
- 6) **Conservateur Foncier Adjoint de Labé**
Cellou SOW, confirmé
- 7) **Conservateur Foncier de Kankan**
Djibril Tamsir TOURE, confirmé

8) Conservateur Foncier Adjoint de Kankan

Mr. Banah SIDIBE, confirmé

9) Conservateur Foncier de N'Zérékoré

Mr. Lansana CONDE, confirmé

10) Conservateur Foncier Adjoint de N'Zérékoré

Mr. Guillaume SOUMAH, Ingénieur Géomètre

Article 2 : Le Présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 28 MAI 2010



Général de Brigade Sékouba KONATE
Président de la Transition, Président de
La République par intérim, Ministre de la
Défense Nationale



